

## CORRESPONDANCE.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR.—En parcourant le *Journal d'Agriculture*, pour l'année 1848, mois de juillet, j'y ai vu la description d'une machine pour arracher les souches, que le correspondant, V. C. dit être forte, économique et expéditive. Il en fait un bel éloge, et dit que *"ce serait un bel acte de patriotisme pour des particuliers aisés de faire dans leurs localités les avances d'une telle machine,"* pour l'exemple et l'instruction de nos braves cultivateurs. Mais il ne dit pas qui fait ces machines, qui en a, afin que l'on puisse aller les voir fonctionner; sa lettre ne porte ni date ni le lieu d'où elle est écrite. A quoi donc peut-elle servir? car on ne peut en construire sur la description seule qu'il en donne sans s'exposer à un inconvénient.

S'il veut faire du bien au moyen de sa machine, qu'il nomme au moins la paroisse où on s'en sert, et l'ouvrier qui les fait: on lui en saura gré.

ANTIPAS.

Nous n'avons pas été moins fâché que notre respectable correspondant, "Antipas," de ne pouvoir pas donner à nos lecteurs de plus amples renseignemens concernant la "machine pour arracher les Souches," qui a paru dans notre journal de l'année dernière. Nous pouvons l'assurer qu'il n'y a pas de notre faute, et nous nous flattons que la communication induira le monsieur dont la lettre a été publiée dans un numéro précédent, à nous donner des renseignemens ultérieurs, au sujet de cette machine, pour la satisfaction "d'Antipas," et de plusieurs autres personnes qui nous ont demandé des informations concernant la machine en question. Tout ce que nous pouvons faire aujourd'hui pour "Antipas," et pour nos lecteurs généralement, c'est de leur mettre sous les yeux le morceau suivant, que nous trouvons dans un journal canadien.

"M. Genneté, qui a été premier physicien de Napoléon, est inventeur de plusieurs instrumens, ou machines propres à hâter et faciliter le défrichement des terres incultes. L'une de ces machines sert à extirper dans les champs situés près des bois les troncs et les racines qui interrompent le travail de la charrue, et à

arracher les souches des endroits où l'on veut semer du grain. Une seconde machine sert à peler les gazons des friches, et une troisième à épier les champs.

"Lorsqu'on a enlevé la terre et coupé avec le hoyau les principales racines qui retiennent les troncs d'arbres, on les enlève au moyen de la première machine, qui sert aussi à les placer sur une voiture, pour les transporter, si on ne veut pas les brûler sur le lieu. La seconde machine, propre à couper les gazons des landes et des terres en friche, est susceptible de plusieurs mouvemens différens et successifs: par le premier, on pèle la terre et l'on tranche les racines des gazons; par un second, on secoue les gazons coupés et l'on en épargille la terre; par un troisième, on ramasse les gazons en tas, pour les brûler, lorsqu'ils seront desséchés, et fournir au sol des sels propres à la végétation. La dernière machine a aussi plusieurs mouvemens, qu'on fait succéder les uns aux autres; par le premier, elle arrache les pierres hors de terre, et les jette à la surface; par le second, elle ramasse ces pierres ainsi détachées, et les ramène sur le bord du champ; et par un troisième mouvement, elle transporte ces pierres des bords du champ, où elles ont d'abord été mises, à un temps commun: deux chevaux suffisent pour faire aller la machine dans ces trois circonstances. Ces machines, surtout la première et la troisième, pourraient être d'une grande utilité dans ce pays.

"Le même mécanicien a inventé une charrue propre à trancher et extirper toutes les racines qui se présentent dans les défrichemens. Dans cette charrue, au lieu du coutre incliné, qui ne peut couper les racines, parce qu'il ne les saisit que par son extrémité, un soc de forme triangulaire dont la crête se termine en tranchant, saisit les racines de la manière la plus avantageuse et les coupe facilement.

"Dans un canton de la Marche de Brandebourg, où l'on voulait extirper des sapins, pour mettre le terrain en culture, on se trouva assez embarrassé, en voyant que, soit qu'on brûlât les arbres, ou qu'on les abattît, ils repoussaient du pied, et produisaient des racines qui arrêtaient la charrue. On s'aperçut enfin, que ceux autour desquels on avait fait des feux de paille suffisants seulement pour noircir l'écorce, pourrissaient jusqu'aux racines, en trois ou quatre années. Cet expédient peut être pratiqué utilement lorsqu'il s'agit d'arbres résineux; et la raison en est que la résine fondue